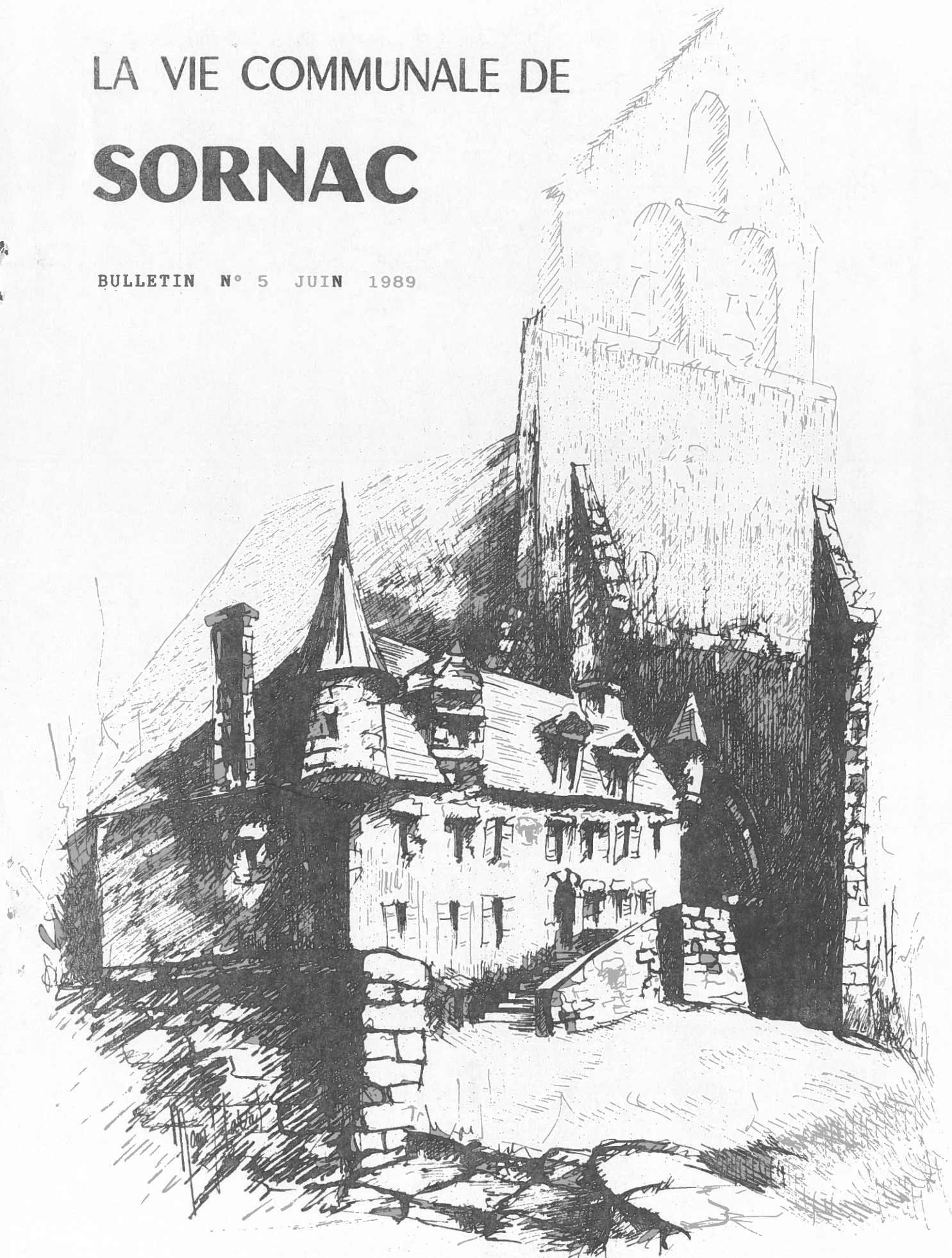


# LA VIE COMMUNALE DE **SORNAC**

BULLETIN N° 5 JUIN 1989





- Comité des Fêtes: Mme MALLEPEYRE, Mr PAILLARD, Mme PLANET, Melle BEAUVY, Mrs LECARME, CHAVASTELON et HABASQUE .
- Tourisme et Loisirs: Mr MOREL, Mme PLANET, Melle BEAUVY, Mr LECARME et Mme PASQUET .
- Sports: Mme MALLEPEYRE, Mrs MOREL, BOYER, Mme PLANET, Mrs LECARME, JOANEL et HABASQUE
- Relation avec les associations: Mme MALLEPEYRE, Mr PAILLARD, Mme PLANET, Melle BEAUVY, Mrs CHAVASTELON, VINZANT et HABASQUE .
- Syndicat de la Diège: Mrs BOYER et JOANEL, titulaires, Mrs MAZUEL et CHAVASTELON, suppléants .
- Environnement: Mme PLANET, Melle BEAUVY, Mrs LECARME et VINZANT .
- Révision des listes électorales politiques: Mr CHASSAING, titulaire et Mr CHAVASTELON, suppléant .
- Révision des listes électorales Tribunaux paritaires de baux ruraux: Mme MALLEPEYRE et Mr CHAVASTELON .
- Révision des listes électorales Chambre d'Agriculture: Mrs CHASSAING et CHAVASTELON .
- Révision des listes électorales Chambre de Commerce: Mr BOYER et Mme PASQUET .
- Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale: Mmes MALLEPEYRE, PLANET Melle BEAUVY et Mr LECARME désignés par le Conseil Municipal .  
Mr Robert CHASSAING, Mme Marie DALLET, Mme Brigitte CREEL et Mr Jean-François LOGE nommés par le Maire .
- Relations avec l'Ecole: Mme MALLEPEYRE, Mrs MOREL, LECARME et Mme PASQUET .
- Information: Tous les membres du Conseil Municipal .

**BUDGET PRIMITIF 1989**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Dépenses de Fonctionnement:

Denrées et fournitures.....	181.000 Frs
Frais de personnel.....	649.157 Frs
Impôts et taxes.....	33.000 Frs
Travaux et services extérieurs.....	440.000 Frs
Participations et contingents.....	199.614 Frs
Allocations et subventions.....	55.000 Frs
Frais de gestion générale.....	172.581 Frs
Frais financiers.....	563.514 Frs
Dotations aux amortissements et provisions.....	36.500 Frs
Prélèvement pour dépenses d'investissement.....	511.353 Frs
TOTAL.....	2.841.719 Frs

Recettes de Fonctionnement:

Produits de l'exploitation.....	147.000 Frs
Produits domaniaux.....	432.000 Frs
Produits financiers.....	7.139 Frs
Recouvrements-Subventions.....	103.000 Frs
Dotations versées par l'état.....	1.301.703 Frs
Impôts indirects.....	38.400 Frs



- un conteneur est à votre disposition Place de la Poste pour les **objets et emballages de verre** .
- \* **Les gravats et la terre** peuvent être déposés sur le terrain situé entre la Gendarmerie et le Foyer Rural après autorisation de la Mairie .
- \* **Les encombrants** (matelas, meubles, appareils ménagers...) seront collectés par les Services Municipaux le 1er Jeudi de chaque mois sur simple appel téléphonique à la Mairie la veille au plus tard (Tél: 55.94.61.27) .
- \* **Les branchages et autres détritrus de jardinage** peuvent être soit brûlés en respectant les règles de sécurité en vigueur, soit transportés par les propriétaires directement à la décharge de LA COURTINE .

NOUS COMPTONS SUR VOTRE COMPREHENSION POUR RESPECTER L'ENVIRONNEMENT A SORNAC ET NOUS VOUS REMERCIONS DE L'ATTENTION QUE VOUS VOUDREZ BIEN PORTER A CES QUELQUES REGLES DE BON SENS . MERCI .

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal a souhaité organiser l'**enlèvement des carcasses automobiles** et autres objets métalliques inutilisés qui représentent une nuisance pour l'environnement. A cet effet un récupérateur a été contacté par la Commune .

Dans un premier temps, il faut procéder au recensement de toutes les carcasses dans le bourg, dans les villages et sur tout le territoire de la commune afin que le collecteur puisse faire des chargements complets .

Nous comptons donc sur le bon sens des propriétaires de carcasses pour qu'ils les indiquent à la Mairie le plus rapidement possible .

nous avons appris le 10 Mai 1989 que, parallèlement, Monsieur le Préfet de la Corrèze avait organisé une opération d'enlèvement des carcasses automobiles avec le concours des Services de Gendarmerie, chargés de recenser les épaves, d'assurer la régularisation de la situation administrative de ces véhicules (déclaration de destruction pour annulation des cartes grises) et de signaler leur existence à un récupérateur agréé .

Nous comptons sur la collaboration de tous ces propriétaires pour que SORNAC soit débarrassé de ces carcasses nuisibles pour l'environnement et nous les en remercions par avance .

**DONS.....**

Don de 50,00 Frs pour la Caisse des Ecoles de Mr et Mme André FERRAND, domiciliés à PARIS (14ème) .

Don de 100,00 Frs pour la Caisse des Ecoles de Mr Jean BARTHOLOME, domicilié à PIERRELAYE (Val d'Oise) .

Don de 150,00 Frs pour la Caisse des Ecoles de Mr Gilles COUDERT, domicilié à PARIS(15ème)

Don de 150,00 Frs pour la Caisse des Ecoles de Mr Guy COUDERT, domicilié à PARIS (15ème)

**QUETES A MARIAGE.....**

Quête pour le mariage de Gérard, Georges, Alain VALEIX et Valérie, Jacqueline DHEILLY de 199,50 Frs pour la Caisse des Ecoles .

Nos remerciements aux généreux donateurs .